

**SSIAD**

**REF : SSIAD2013002**

**Signataire : Monsieur CAROUX**

Séance du Conseil Municipal du 04/07/2013

RAPPORTEUR : Véronique LE BIHAN

**OBJET : Convention réglant les relations entre le Service de Soins Infirmiers à Domicile pour Personnes Agées et Adultes Handicapés (SSIDPAAH) et les Infirmiers libéraux Diplômés d'Etat,**

**EXPOSE :**

Le SSIDPAAH intervient auprès de personnes âgées ou handicapées qui entrent dans une forte dépendance nécessitant l'intervention d'aides-soignants.

Ces personnes ont parfois déjà un(e) infirmier(ère) libéral(e) intervenant pour des soins techniques. Le service se doit de laisser le libre choix de la poursuite de ces interventions. Dans ce cas, il rémunère les actes effectués par ces intervenants(es).

Ces actes sont prévus au budget du service fixé par l'Agence régionale de Santé (ARS).

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer les conventions entre Monsieur BESSARION, Madame MEDJAHED et le SSIDPAAH de la Ville d'Aubervilliers.

Direction Générale de la Solidarité / Direction de l'Autonomie

SSIAD

REF : SSIAD2013002

Signataire : Monsieur CAROUX

**OBJET : Convention réglant les relations entre le Service de Soins Infirmiers à Domicile pour Personnes Agées et Adultes Handicapés (SSIDPAAH) et les Infirmiers libéraux Diplômés d'Etat,**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Décret n° 2004-613 du 25 juin 2004 relatif aux conditions techniques d'organisation et de fonctionnement des services de soins infirmiers à domicile, des services d'aide et d'accompagnement à domicile et des services polyvalents d'aide et de soins à domicile,

Considérant l'intérêt pour la commune de signer les conventions avec Monsieur BESSARION et Madame MEDJAHED, Infirmiers libéraux Diplômés d'Etat, et le Service des Soins Infirmiers à Domicile pour Personnes Agées et Adultes Handicapés (SSIDPAAH).

A l'unanimité.

**DELIBERE :**

**AUTORISE** le Maire à signer les conventions avec Monsieur BESSARION et Madame MEDJAHED, Infirmiers libéraux Diplômés d'Etat et le SSIDPAAH de la Ville d'Aubervilliers.

Pour le Maire

L'adjoint délégué

Reçu en Préfecture le : 12/07/2013

Publié le 11/07/2013

Certifié exécutoire le : 12/07/2013

Pour le Maire

L'Adjoint délégué